

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 579**27 mai 2003****SOMMAIRE**

Ageney S.A., Luxembourg	27791	bourg	27772
Air Ambiance Filters Europe Holding S.A., Luxembourg	27768	Fivecom S.A., Luxembourg	27746
Anzi-A S.A., Senningerberg	27767	Foil Coatings Luxembourg FCL G.I.E., Wiltz	27778
Arno, S.à r.l., Luxembourg	27761	Foil Coatings Luxembourg FCL G.I.E., Wiltz	27781
Athena II Sicav, Luxembourg	27774	Framefin Holding S.A., Luxembourg	27758
Athena II Sicav, Luxembourg	27774	Fynar S.A.H., Luxembourg	27767
Athena Sicav, Luxembourg	27765	Galerie Clairefontaine, S.à r.l., Luxembourg	27764
Badia S.A., Luxembourg	27747	Gevalmo S.A.H., Luxembourg	27775
Barfax Holding S.A., Luxembourg	27783	Global Case Investment Holding S.A.	27773
Bettio Int. S.A., Luxembourg	27791	Golden Square S.A., Luxembourg	27751
Brink's Luxembourg S.A., Kehlen	27750	Golondrina Holding S.A., Luxembourg	27767
Calzedonia Luxembourg S.A., Luxembourg	27784	Ikos S.A., Luxembourg	27792
CDE S.A.H., Luxembourg	27759	Imacorp Business Centre S.A., Luxembourg	27775
Cetrel Ré S.A., Luxembourg	27790	Indica Investments S.A., Luxembourg	27766
Claire Holding S.A., Luxembourg	27776	Interlignum S.A.H., Luxembourg	27764
Claymore Holding S.A., Luxembourg	27774	Intermedia Concepts S.A., Steinfort	27763
Commerciale Abweiler S.A., Luxembourg	27769	Investment Grade Europe S.A., Luxembourg	27773
Compagnie de Pythagore S.A.H., Luxembourg	27769	Japan Incoming Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	27756
Compagnie du Rubicon S.A.H., Luxembourg	27776	Jofad Holding S.A., Luxembourg	27773
Développement International S.A.H., Luxembourg	27776	Kefalos S.A., Luxembourg	27792
Diversified European Credit S.A., Luxembourg	27769	LBE S.A.H., Luxembourg	27759
Dricllem S.A.H., Luxembourg	27782	Link Paul, Alimentation en Gros, S.à r.l., Mamer ..	27760
Eastern and Financial Trust Company S.A.H., Luxembourg	27770	Luxur Holding S.A., Luxembourg	27756
Energieplan, S.à r.l., Wasserbillig	27759	Luxur Holding S.A., Luxembourg	27756
Euromedia Luxembourg One S.A., Luxembourg ..	27746	M.D.C., S.à r.l., Luxembourg	27749
Euromedia Luxembourg Two S.A., Luxembourg ..	27776	Marble Arch Holding S.A., Luxembourg	27750
Europäisches Sicherheitsglas Kontor (E.S.G.) S.A., Luxembourg	27764	Marfi, S.à r.l., Luxembourg	27775
Europäisches Sicherheitsglas Kontor (E.S.G.) S.A., Luxembourg	27764	Marvais International LLC, Wilmington, USA ...	27785
European Credit (Luxembourg) S.A., Luxembourg	27768	Metreco Seaways S.A., Luxembourg	27750
Europortal S.A., Luxembourg	27790	Milourd S.A., Luxembourg	27759
Fent Holding S.A., Luxembourg	27758	(N.) Miny-Biver, S.à r.l., Walferdange	27762
Figa S.A.H., Luxembourg	27771	Miraflores Properties, S.à r.l., Luxembourg	27767
Financial Overseas Investment S.A.H., Luxembourg		New Art Management S.A., Luxembourg	27766
		Newmedia Investment S.A., Luxembourg	27773
		Obelix Invest Holding S.A., Luxembourg	27766
		Orfeuilles S.A., Luxembourg	27750
		Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg	27747
		Oriflame Cosmetics S.A., Luxembourg	27749
		Pack'Us International Enterprises S.A., Luxembourg	

bourg	27756	Tyco Electronics Luxembourg S.A., Foetz	27777
Paganini Holding S.A., Luxembourg	27762	Tyco Electronics Luxembourg S.A., Foetz	27777
Paganini Holding S.A., Luxembourg	27762	Tyco Electronics Luxembourg S.A., Foetz	27777
Paradisa S.A.H., Luxembourg	27782	UBS Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg	27770
Paris VIIIe S.A., Luxembourg	27763	UBS Dynamic Floor Fund Management Company S.A., Luxembourg	27772
Peinture Geimer S.A., Luxembourg	27764	UBS Emerging Economies Fund Management Company S.A., Luxembourg	27762
Pelford Holding S.A., Luxembourg	27772	UBS Equity Fund Management Company S.A., Luxembourg	27791
Penang Holding S.A., Luxembourg	27761	UBS Focused Fund Management Company S.A., Luxembourg	27761
Penang Holding S.A., Luxembourg	27761	UBS Heisei Fund Management Company S.A., Luxembourg	27766
Plastics Consulting & Innovation (P.C.I.) S.A., Luxembourg	27758	UBS Islamic Fund Management Company S.A., Luxembourg	27783
Plastics Consulting & Innovation (P.C.I.) S.A., Luxembourg	27758	UBS Life Vision Fund Management Company S.A., Luxembourg	27768
Prior Trading S.à r.l., Luxembourg	27765	UBS Medium Term Bond Fund Management Company S.A., Luxembourg	27771
Rendac - Ces S.A., Lorentzweiler-Hunsdorf.	27768	UBS Money Market Fund Management Company S.A., Luxembourg	27783
Sanderlux S.A., Luxembourg	27784	UBS Short Term Invest Management Company S.A., Luxembourg	27770
Shinjuku Invest S.A., Luxembourg	27784	UBS (Lux) Short Term Sicav, Luxembourg	27760
Softbank Fund Management Cie S.A., Luxembourg	27759	UBS Strategy Fund Management Company S.A., Luxembourg	27771
Startinvest Holding S.A., Luxembourg	27749	WLSP Investment Holding S.A., Luxembourg	27763
Startinvest Holding S.A., Luxembourg	27751	WLSP Investment Holding S.A., Luxembourg	27763
TA Invest Holding S.A., Weiswampach	27757	Worldpro International Luxembourg S.A., Luxembourg	27785
TA Invest Holding S.A., Weiswampach	27757		
TMF Management Luxembourg S.A., Luxembourg	27782		
Trading Investment Placement Services (T.I.P.S.) Holding S.A., Luxembourg	27760		
Trading Investment Placement Services (T.I.P.S.) Holding S.A., Luxembourg	27760		
Travelin S.A., Luxembourg	27790		
Trefinance S.A., Luxembourg	27791		
Tyco Electronics Luxembourg S.A., Foetz	27777		

FIVECOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 69.638.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AE03034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

FIVECOM S.A.
Société Anonyme
Signature

(023677.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

EUROMEDIA LUXEMBOURG ONE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 74.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AE03032, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

EUROMEDIA LUXEMBOURG ONE S.A.
Société Anonyme
Signature

(023679.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

BADIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 67.457.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 8 avril 2003, le siège de la société a été transféré au 27 avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 avril 2003.

Pour BADIA S.A.

B. Schreuders

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02122. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(022291.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2003.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 8.835.

In the year two thousand three, on the fourteenth day of April, at 4.30 pm.
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Maître François Brouxel, lawyer, residing in Luxembourg,
acting as attorney in fact of the Company ORIFLAME COSMETICS S.A., pursuant to a resolution of the Board of Directors passed on 27th March 2003,

A certified copy of which shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party declared and requested the notary to act that:

I. The Company has been incorporated under the name of ORIFLAME INTERNATIONAL S.A. pursuant to a deed of Mr Georges Altwies, notary residing in Dudelange on 22 January 1970, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 61 dated 16 May 1970, the articles of the Company have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Mr Gérard Lecuit residing then in Hesperange, on 30 September 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 1638 dated 15 November 2002.

II. The share capital of the Company is fixed at sixty nine million three hundred and sixty four thousand seven hundred and eighty five Euros and twenty Cents (EUR 69,364,785.20), represented by fifty three million nine hundred and forty four thousand five hundred and sixty nine (53,944,569) shares without nominal value.

III. According to article 5 of the articles of association of the Company, the authorised capital is fixed at one hundred and two million four hundred thousand Euros (EUR 102,400,000) and article 5 of the articles of association of the Company allows the Board of Directors to increase the share capital of the Company within the authorised capital and to exclude the pre-emption right (i) in case of allotment of shares to persons exercising options and entitlements under employee share option plans created by the Company before 30 September 2002, up to 198,500 shares and (ii) in case of exercise of warrants issued before 30 September 2002.

IV. During its meeting dated 27th March 2003, the Board of Directors acknowledged the exercise of warrants giving the right to subscribe 2,249,060 shares for an aggregate amount of EUR 822,481.24 and resolved to issue two million two hundred and forty nine thousand sixty (2,249,060) new shares without nominal value and to exclude the pre-emption right for the benefit of the warrant holders.

V. During the same meeting, the Board of Directors acknowledged the exercise of options under employee share option plans giving the right to subscribe 192,500 shares for an aggregate amount of EUR 365,973.70 and resolved to issue one hundred and ninety two thousand five hundred (192,500) new shares without nominal value and to exclude the pre-emption right for the benefit of the option holders.

VI. A list of the names of the subscribers and of the number of shares subscribed is attached to the present deed to be registered with it.

VII. It results from the exercise of the warrants and of the option plans that the amount of three million one hundred and thirty nine thousand four hundred and eighty seven Euros and twenty-two Cents (EUR 3,139,487.22) is at the free disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary.

VIII. The balance between such amount and the value of the subscribed shares, i.e. one million nine hundred and fifty one thousand thirty two Euros and twenty-eight Cents (EUR 1,951,032.28), will be taken from the free reserves of the Company. It results from the draft annual accounts of the Company as at 31 December 2002 duly approved by the board that the reserve account of the Company is sufficient to allow the exercise of the warrants and of the option plans.

IX. As a consequence of such increase of capital, the Board of Directors resolved to amend the first sentence of article 5 of the articles of association of the Company that will henceforth have the following wording:

«The share capital is fixed at seventy two million five hundred and four thousand two hundred and seventy two Euros and forty two Cents (EUR 72,504,272.42) represented by fifty six million three hundred and eighty six thousand one hundred and twenty nine (56,386,129) shares, of no par value».

Declaration

The undersigned notary declares that, according to article 32-1 of the Companies Act as amended, he has verified the fulfilment of the conditions as provided in article 26 of such Act.

Valuation

For registration purposes, the consideration in cash subject to contribution duty for the increase of the share capital is valued at one million one hundred and eighty eight thousand four hundred and fifty four Euros and ninety four Cents (EUR 1,188,454.94), the balance being taken from the reserves of the company for an amount of one million nine hundred and fifty one thousand thirty two Euros and twenty eight Cents (EUR 1,951,032.28) is not subject to contribution duty.

The amount of the expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever, borne by the Company as a result of the present deed are valued at approximately fourteen thousand five hundred Euro (EUR 14,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le quatorze avril à 16.30 heures.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Maître François Brouxel, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la Société ORIFLAME COSMETICS S.A., suivant résolution du conseil d'administration de la société prise le 27 mars 2003, une copie de ladite résolution restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. La Société a été constituée sous la dénomination de ORIFLAME INTERNATIONAL S.A. suivant acte reçu par-devant Maître Georges Altwies, notaire de résidence à Dudelange, en date du 22 janvier 1970, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 61 du 16 mai 1970, les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et la dernière fois par acte reçu par devant Maître Gérard Lecuit alors de résidence à Hesperange, en date du 30 septembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, no 1638 du 16 novembre 2002.

II. Le capital social de la Société s'élève actuellement à soixante neuf millions trois cent soixante quatre mille sept cent quatre-vingt-cinq Euros et vingt Cents (EUR 69.364.785,20), représenté par cinquante trois millions neuf cent quarante quatre mille cinq cent soixante neuf (53.944.569) actions sans valeur nominale.

III. Aux termes de l'article 5 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à cent deux millions quatre cent mille Euros (EUR 102.400.000,-), et que l'article 5 des statuts de la Société autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social de la Société dans les limites du capital autorisé et d'exclure le droit de préemption (i) en cas d'allocation d'actions à des personnes exerçant des options et titres conformément aux plans d'options d'actions des employés créés par la Société avant le 30 septembre 2002 à hauteur de 198.500 actions, et (ii) en cas d'exercice d'options sur actions émises avant le 30 septembre 2002.

IV. Dans sa réunion du 27 mars 2003, le conseil d'administration a pris acte de l'exercice d'options d'actions donnant droit à souscrire 2.249.060 actions pour un montant total de EUR 822.481,24 et a décidé d'émettre deux millions deux cent quarante neuf mille soixante (2.249.060) nouvelles actions sans valeur nominale et d'exclure le droit de préemption en faveur des titulaires des options.

V. Lors de la même réunion, le conseil d'administration a pris acte de l'exercice d'options d'actions conformément aux plans d'options d'actions des employés donnant droit à souscrire 192.500 actions pour un montant total de EUR 365.973,70 et a décidé d'émettre cent quatre-vingt-douze mille cinq cents (192.500) nouvelles actions sans valeur nominale et d'exclure le droit de préemption en faveur des titulaires des options.

VI. La liste des noms des souscripteurs et du nombre d'actions souscrites est annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

VII. Il résulte de l'exercice des options et des plans d'options que le montant de trois millions cent trente neuf mille quatre cent quatre-vingt-sept Euros et vingt deux Cents (EUR 3.139.487,22) se trouve à la libre disposition de la société, tel qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

VIII. La différence entre ce montant et la valeur des actions souscrites, à savoir un million neuf cent cinquante et un mille trente deux Euros et vingt-huit Cents (EUR 1.951.032,28) sera prélevée sur les réserves libres de la Société. Il résulte du projet de comptes annuels de la Société au 31 décembre 2002 dûment approuvés par le conseil que le poste réserves de la Société est suffisant pour permettre l'exercice des options et des plans d'options.

IX. A la suite de la prédite augmentation de capital, le conseil d'administration a décidé de modifier la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social de la Société est fixé à soixante-douze millions cinq cent quatre mille deux cent soixante-douze Euros et quarante deux Cents (EUR 72.504.272,42), représenté par cinquante six millions trois cent quatre-vingt-six mille cent vingt neuf (56.386.129) actions, sans valeur nominale».

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare en application de l'article 32-1 de la loi sur les sociétés tel que modifié, avoir vérifié l'existence des conditions prévues à l'article 26 de ladite loi.

Frais - Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement, la contrepartie en numéraire soumise à droit d'apport pour l'augmentation de capital est évaluée à un million cent quatre-vingt-huit mille quatre cinquante quatre Euros et quatre-vingt-quatorze Cents (EUR 1.188.454,94), le solde prélevé sur les réserves de la société pour un montant d'un million neuf cent cinquante et un mille trente deux Euros et vingt huit Cents (EUR 1.951.032,28) n'est pas soumis à droit d'apport.

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite aux résolutions prises à la présente réunion, est évalué à quatorze mille cinq cents Euros (EUR 14.500,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: F. Brouxel, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2003, vol. 138S, fol. 84, case 9. – Reçu 11.884,55 Euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

G. Lecuit.

(023402.3/220/131) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2003.

ORIFLAME COSMETICS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 8.835.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

G. Lecuit.

(023403.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mai 2003.

M.D.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 35.110.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023630.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

STARTINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 69.480.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 6 mai 2003 que:

1. La démission de la société AVONDALE NOMINEES LIMITED en tant qu'administrateur de la société a été acceptée.

2. La nomination de la société ARDAVON HOLDINGS LIMITED avec siège social à Pasea Estate, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, numéro d'enregistrement Tortola N°445031 en tant qu'administrateur de la société a été acceptée en remplacement de l'administrateur démissionnaire. Celle-ci reprendra le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 6 mai 2003.

Pour extrait conforme

HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE04029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023651.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

**BRINK'S LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
(anc. S.A. BRINK'S-ZIEGLER LUXEMBOURG).**

Siège social: L-8287 Kehlen, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 43.970.

—
EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998 et au 31 décembre 1999, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03894, LSO-AE03895 ET LSO-AE03896, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour BRINK'S LUXEMBOURG S.A.

Signature

(023632.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

METRECO SEAWAYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 70.566.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 8 avril 2003

Il résulte du procès-verbal de cette assemblée générale extraordinaire des actionnaires qu'à l'unanimité des voix, l'assemblée a accordé décharge pleine et entière à l'administrateur démissionnaire Monsieur Christian Tamisier au 8 avril 2003 et a nommé au poste d'administrateur: Monsieur Friedrich Czaufal afin d'achever le mandat de l'administrateur démissionnaire en cours d'exercice.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 avril 2003.

METRECO SEAWAYS S.A.

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02264. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023637.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

MARBLE ARCH HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 9.836.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE 4026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

(023643.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

ORFEUILLES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 90.652.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société MONTEREY SERVICES S.A., société anonyme ayant son siège social à 14, rue Aldringen, L-1118, Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour ORFEUILLES S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03805. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023703.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

STARTINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 69.480.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE 4032, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour *HOOGEWERF & CIE*

Signature

Agent domiciliataire

(023644.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

GOLDEN SQUARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 92.922.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- Monsieur Ali Mohammad Pishvaie, gérant de société, demeurant à F-06220 Vallauris, 545, Grand Boulevard de Super Cannes,

ici représenté par Monsieur Patrick Meunier, directeur de société, demeurant à Pontpierre,
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 19 février 2003,

2.- Madame Maryam Pourfamideh, administrateur de société, demeurant à F-06220 Vallauris, 545, Grand Boulevard de Super Cannes,

ici représentée par Monsieur Patrick Meunier, prénommé,
en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 19 février 2003,

3.- Monsieur Jean-Loup Barkats, économiste, demeurant à MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel,
ici représenté par Monsieur Patrick Meunier, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 19 février 2003.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}.

Il est formé une société anonyme sous la dénomination de GOLDEN SQUARE S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La durée de la société est illimitée.

Art. 2.

La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Enfin, elle pourra réaliser toutes activités et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans pouvoir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3.

Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (EUR 31,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4.

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5.

Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, par la signature conjointe des deux administrateurs-délégués.

Art. 6.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui doit être donné par écrit, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, y compris par télécopie.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination des administrateurs-délégués.

Les pouvoirs conférés par l'assemblée générale aux administrateurs-délégués ne peuvent pas faire l'objet d'une sous-délégation ou d'un sous-mandat au profit d'une tierce personne non autorisée par l'assemblée générale.

Art. 7.

La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 9.

L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12.

La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille trois.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an deux mille quatre.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- Monsieur Ali Mohammad Pishvaie, prénommé, neuf cents actions	900
2.- Madame Maryam Pourfamideh, prénommée, soixante-quinze actions	75
3.- Monsieur Jean-Loup Barkats, prénommé, vingt-cinq actions	25
Total: mille actions	1.000

Les actions ont été partiellement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille sept cent cinquante euros (EUR 1.750,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Ali Mohammad Pishvaie, gérant de société, demeurant à F-06220 Vallauris, 545, Grand Boulevard de Super Cannes,
 - b) Madame Maryam Pourfamideh, administrateur de société, demeurant à F-06220 Vallauris, 545, Grand Boulevard de Super Cannes,
 - c) Monsieur Jean-Loup Barkats, économiste, demeurant à MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:
I.S.M.-INTERNATIONAL SERVICES & MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille six.
- 5.- Sont nommés administrateurs-délégués: Monsieur Ali Mohammad Pishvaie et Monsieur Jean-Loup Barkats, prénommés.
- 6.- Le siège social est établi à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparants, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and three, on the twenty-fifth day of March.

Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public, residing in Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

There appeared:

- 1.- Mr. Ali Mohammad Pishvaie, managing director, residing in F-06220 Vallauris, 545, Grand Boulevard de Super Cannes,
here represented by Mr. Patrick Meunier, company director, residing in Pontpierre,
by virtue of a proxy given on 19 February 2003,
- 2.- Mrs. Maryam Pourfamideh, company director, residing in F-06220 Vallauris, 545, Grand Boulevard de Super Cannes,
here represented by Mr. Patrick Meunier, previously named,
by virtue of a proxy given on 19 February 2003,
- 3.- Mr. Jean-Loup Barkats, economist, residing in MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel,
here represented by Mr. Patrick Meunier, previously named,
by virtue of a proxy given on 19 February 2003.

Said proxies, initialled ne varietur, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Said appearing parties have established as follows the Articles of Incorporation of a company to be organized between themselves:

Art. 1.

There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of GOLDEN SQUARE S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

Art. 2.

The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto.

The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immovable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

Finally, the corporation may carry out any activity and any operation connected directly or indirectly to its articles, without benefiting from the fiscal system organized by the Law of 31 July 1929 on holding companies.

Art. 3.

The corporate capital is fixed at thirty-one thousand euros (EUR 31,000.00), divided into one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one euros (EUR 31.00) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares.

Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

Art. 4.

The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5.

The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by Law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate all or part of its powers regarding the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

The corporation is committed by the joint signatures of its delegates of the board.

Art. 6.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which must be given in writing, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telefax included.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization by the general meeting.

The delegates of the board may be named for the first time by the extraordinary general meeting.

The powers granted by the extraordinary general meeting to the delegates of the board may not be sub-delegated or sub-mandated to a third person non authorized by the extraordinary general meeting.

Art. 7.

The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

Art. 8.

The corporations's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 9.

The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the second Tuesday of the month of June at 10.00 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 10.

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 11.

The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by Law.

Art. 12.

The Law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

1) The first fiscal year shall begin on the date of formation of the company and will end on the thirty-first of December two thousand and three.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and four.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- Mr. Ali Mohammad Pishvaie, previously named, nine hundred shares	900
2.- Mrs Maryam Pourfamideh, previously named, seventy-five shares	75
2.- Mr. Jean-Loup Barkats, previously named, twenty-five shares	25
Total: one thousand shares	1.000

These shares have been partially paid up by payments in cash, so that the sum of seven thousand seven hundred and fifty euros (EUR 7,750.00) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about one thousand seven hundred and fifty euros (EUR 1,750.00).

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

a) Mr. Ali Mohammad Pishvaie, managing director, residing in F-06220 Vallauris, 545, Grand Boulevard de Super Cannes,

b) Mrs. Maryam Pourfamideh, company director, residing in F-06220 Vallauris, 545, Grand Boulevard de Super Cannes,

c) Mr. Jean-Loup Barkats, economist, residing in MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel.

3) Has been appointed auditor:

I.S.M.-INTERNATIONAL SERVICES & MANAGEMENT S.A., having its registered offices in MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and six.

5) Have been appointed delegates of the board: Mr. Ali Pishvaie and Mr. Jean-Loup Barkats, previously named.

6) The registered office of the company is established in L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: P. Meunier, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, vol. 138S, fol. 64, case 10. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

E. Schlessler.

(017943.3/227/306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2003.

JAPAN INCOMING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 56.560.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE04033, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

(023646.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PACK'US INTERNATIONAL ENTERPRISES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 85.772.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE04039, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

(023648.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

LUXUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.442.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03585, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023664.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

LUXUR HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.442.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer les administrateurs Madame Sylvie Allen-Petit et Monsieur Robert Zahren par la société KITZ S.A. avec effet au 25 avril 2003 pour une durée de 4 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2006. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Monsieur Robert Zahren et Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de leurs mandats.

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023665.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 5.030.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 7 mai 2003, réf. DSO-AE00058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 14 mai 2003.

FIDUNORD, S.à r.l.

Signature

(901091.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2003.

TA INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

R. C. Diekirch B 5.030.

Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 16 avril 2003

Le mercredi 16 avril 2003 à 14.00 heures, les actionnaires de TA INVEST HOLDING S.A. ont tenu l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle au siège social sis route de Stavelot 144 à Weiswampach.

Une feuille de présence est élargée par les actionnaires à leur entrée en séance.

Monsieur Erwin Schröder, fiscaliste, demeurant à Schlierbach est élu Président de l'assemblée.

Monsieur Kurt Leinen, fiscaliste, demeurant à Sankt Vith et Monsieur Joseph Faymonville, fiscaliste, habitant à St. Vith sont appelés comme scrutateurs.

D'accord entre le président et les scrutateurs, Madame Nathalie Léonard, Employée privée, demeurant à Bovigny est appelée à remplir le rôle de secrétaire.

Le bureau constate de la feuille de présence que tous les actionnaires, propriétaires de l'intégralité des actions qui jouissent du même nombre de voix, sont présents ou représentés.

La feuille de présence est alors arrêtée ne varietur, signée des membres du bureau et annexée au présent procès-verbal.

Le président met à la disposition de l'assemblée:

- 1) les statuts;
- 2) la feuille de présence;
- 3) le bilan et le compte de pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2002;
- 4) le rapport du Conseil d'Administration;
- 5) le rapport du Commissaire aux comptes.

Ensuite, le président rappelle que les questions suivantes sont portées à l'ordre du jour:

- 1) Lecture des comptes arrêtés au 31 décembre 2002;
- 2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration concernant l'exercice social 2002;
- 3) Lecture du rapport du Commissaire aux comptes concernant les comptes arrêtés au 31 décembre 2002;
- 4) Approbation des comptes;
- 5) Affectation du résultat;
- 6) Décharge aux administrateurs et au Commissaire aux comptes;
- 7) Nominations statutaires;
- 8) Divers.

Puis, le président demande à la secrétaire de lire les comptes arrêtés au 31 décembre 2002, le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes.

La secrétaire en donne lecture.

Le président ouvre alors les débats.

Divers propos sont échangés entre les membres, puis, plus personne ne demandant la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour:

Première résolution

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle, après avoir pris connaissance des comptes arrêtés au 31 décembre 2002, du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes, approuve les comptes tels que présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle décide d'affecter comme suit les résultats de l'exercice 2002:

- un dividende de 1.111.000,00 EUR est distribué aux actionnaires;
- le solde du bénéfice, à savoir 191.445,37 EUR est reporté sur l'exercice suivant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale ordinaire annuelle donne décharge aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé ainsi qu'au Commissaire aux comptes pour son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les renouveler.

Ils prendront fin avec l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Cette résolution est adoptée.

Puis, plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à douze heures et de tout ce que dessus, le présent procès-verbal est dressé et signé des membres du bureau.

E. Schröder / K. Leinen / J. Faymonville / N. Léonard

Le Président / Les scrutateurs / La secrétaire

Enregistré à Diekirch, le 7 mai 2003, réf. DSO-AE00059. – Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(901093.4/667/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 16 mai 2003.

FRAMEFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 60.378.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03565, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023641.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

FENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 62.327.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 mai 2003, réf. LSO-AE00197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2003.

Signature.

(023642.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PLASTICS CONSULTING & INNOVATION (P.C.I.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 77.709.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03589, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023666.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PLASTICS CONSULTING & INNOVATION (P.C.I.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 77.709.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 25 avril 2003 pour une durée de 3 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2005. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03596. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023667.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

LBE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 22.001.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Signature.

(023645.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

CDE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 21.962.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 13 mai 2003, réf. LSO-AE02355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Signature.

(023647.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

MILOURD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 11.974.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02729, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Signature.

(023650.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

SOFTBANK FUND MANAGEMENT CIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 76.242.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2003, réf. LSO-AE02330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 mars 2003.

Signature.

(023680.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

ENERGIEPLAN, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6630 Wasserbillig, 23, Grand-rue.
H. R. Luxemburg B 75.805.

Beschluss der Gesellschafterversammlung

Unter Verzicht auf alle Formen und Fristen der Ladung trete ich zu einer Gesellschafterversammlung zusammen und beschliesse Folgendes:

Der Sitz der Gesellschaft wird ab dem 1. Mai 2003 innerhalb der Gemeinde Wasserbillig von
23, Grand-rue, L-6630 Wasserbillig
nach
21, route de Luxembourg, L-6633 Wasserbillig
verlegt.

Wasserbillig, den 2. Mai 2003.

Dr. C. Lorth
Gesellschafter

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04535. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023734.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TRADING INVESTMENT PLACEMENT SERVICES (T.I.P.S.) HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 87.325.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023681.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TRADING INVESTMENT PLACEMENT SERVICES (T.I.P.S.) HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 87.325.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. en tant qu'administrateur avec effet au 25 avril 2003. Le mandat de KITZ S.A. a une durée de 4 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de 2006. Ils accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03602. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023682.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

LINK PAUL, ALIMENTATION EN GROS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8235 Mamer, 23, rue de Kehlen.
R. C. Luxembourg B 29.478.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03691, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LINK PAUL, ALIMENTATION EN GROS, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(023704.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS (LUX) SHORT TERM SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 86.004.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 20 février 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* Monsieur Heinz Hämmerli

* Monsieur Mario Cueni

* Monsieur Manuel Hauser

* Monsieur Andreas Jacobs

* Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS (LUX) SHORT TERM SICAV

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02556. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023726.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PENANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.261.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023683.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PENANG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 61.261.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants et ALPHA MANAGEMENT SERVICES (LUXEMBOURG) S.A. Ils décident également de remplacer les administrateurs Monsieur Robert Zahren et Madame Sylvie Allen-Petit par la société KITZ S.A. avec effet au 25 avril 2003 et leur accordent décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats. Tous les mandats ont une durée de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03614. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023684.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

ARNO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2514 Luxembourg, 27, rue Jean-Pierre Sauvage.
R. C. Luxembourg B 20.588.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03690, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARNO, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(023705.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS FOCUSED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 75.662.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* Monsieur Heinz Hämmerli

* Monsieur Mario Cueni

* Monsieur Manuel Hauser

* Monsieur Andreas Jacobs

* Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS FOCUSED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023729.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PAGANINI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 37.323.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03615, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023685.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PAGANINI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 37.323.

EXTRAIT

L'assemblée générale, convoquée le 15 mai 2003, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'article 100 LSC).

Les actionnaires décident de remplacer Madame Sylvie Allen-Petit et Monsieur Robert Zahlen par la société KITZ S.A. en tant que nouvel administrateur avec effet au 30 avril 2003. Le mandat de KITZ S.A. a une durée de 5 ans jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007. Ils accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit et Monsieur Robert Zahlen pour l'exécution de leur mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03617. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023686.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

N. MINY-BIVER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7201 Walferdange, 4-6, rue de Limana.
R. C. Luxembourg B 46.774.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03683, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour N. MINY-BIVER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(023708.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS EMERGING ECONOMIES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 50.090.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* Monsieur Heinz Hämmerli

* Monsieur Mario Cueni

* Monsieur Manuel Hauser

* Monsieur Andreas Jacobs

* Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS EMERGING ECONOMIES FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023733.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

WLSP INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.163.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023687.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

WLSP INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 58.163.

EXTRAIT

Les actionnaires décident de remplacer l'administrateur Madame Sylvie Allen-Petit par KITZ S.A. avec effet au 30 avril 2003 pour une durée de 5 ans jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statuant sur les comptes de 2007. Les actionnaires accordent décharge pleine et entière à Madame Sylvie Allen-Petit pour l'exécution de son mandat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03530. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023689.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PARIS VIIIe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 18.952.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03680, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PARIS VIIIe S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(023709.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

INTERMEDIA CONCEPTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8440 Steinfort, 87, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 77.721.

Procès-verbal de l'Assemblée Extraordinaire tenue au siège social, le 2 septembre 2002

La séance est ouverte à 20.00 heures sous la présidence de Monsieur Marc François et en présence de tous les actionnaires.

Ordre du jour:

1. Démission de Monsieur Yves Mathieu de son poste d'Administrateur en date du 30 août 2002.
2. Nomination de Monsieur Yves François, domicilié et résidant route de Saint-Gérard, 2 - Bte 5, B-5100 WP Namur, en qualité d'Administrateur. Son mandat se terminera lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2008 qui statuera sur les comptes de 2007.

3. Réélection des administrateurs et commissaire:

L'Assemblée Générale réélit les administrateurs, à savoir: Marc François et Christel Poncin et le commissaire en place, à savoir Stéphane Moreau pour une période se terminant lors de l'Assemblée Générale ordinaire de 2008.

4. Le Conseil d'Administration se réunit à l'instant et désigne Marc François comme Administrateur-délégué.

L'assemblée approuve et lève la séance à 20.30 heures.

Fait à Steinfort, le 2 septembre 2002.

M. François / C. Poncin / Y. François.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2003, réf. LSO-AD04400. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023838.3/664/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

EUROPÄISCHES SICHERHEITSGLAS KONTOR (E.S.G.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 42.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03396, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023792.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

EUROPÄISCHES SICHERHEITSGLAS KONTOR (E.S.G.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1727 Luxembourg, 39, rue Arthur Herchen.
R. C. Luxembourg B 42.306.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03400, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

(023794.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PEINTURE GEIMER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 7A, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 62.718.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03681, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour PEINTURE GEIMER S.A.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(023710.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

GALERIE CLAIREFONTAINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 7, Clairefontaine.
R. C. Luxembourg B 28.838.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03685, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GALERIE CLAIREFONTAINE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(023712.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

INTERLIGNUM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 34.537.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour INTERLIGNUM S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03806. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023714.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

ATHENA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.027.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03847, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Signature.

(023839.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

ATHENA SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.027.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2002 tenue au siège social de la société à 11.00 heures

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de M. Jacques Delen, qui désigne comme secrétaire M. Thierry Maertens de Noordhout et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Dochen.

Le Président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par annonce publiée au Mémorial et au Lëtzebuurger Journal.

Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il en résulte d'une liste de présence, un actionnaire propriétaire de 372 actions est valablement représenté. Il déclare avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour et peut dès lors délibérer de l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur d'entreprises.
4. Nomination de la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme réviseur d'entreprises.
5. Divers.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du réviseur d'entreprises, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2002 et après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Approbation du rapport de gestion et approbation du rapport du réviseur d'entreprises.
2. Les comptes annuels sont approuvés. L'assemblée décide de répartir le solde bénéficiaire de la manière suivante:
 - Report à nouveau du solde de 1.946.762,56 EUR

3. Décharge est accordée aux membres du conseil d'administration et au réviseur d'entreprises.

4. L'assemblée nomme aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Jacques Delen

Monsieur P. de Winter

Monsieur T. Maertens de Noordhout.

L'assemblée décide de nommer la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme réviseur d'entreprises.

Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2003.

5. L'Assemblée prend connaissance des points soumis à l'attention du conseil d'administration par les auditeurs dans leur lettre de contrôle interne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.30 heures.

Signatures

Le Président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03843. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023837.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PRIOR TRADING S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolf Fischer.
R. C. Luxembourg B 64.799.

Décision prise par le conseil d'administration en date du 30 mai 2003

Le siège social est transféré au 144, rue Adolf Fischer, L-1521 Luxembourg, et ceci à partir du 1^{er} juin 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04496. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023715.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

NEW ART MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1222 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 73.971.

Décision prise par le conseil d'administration en date du 30 avril 2003

Le siège social est transféré au 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, et ceci à partir du 1^{er} mai 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04497. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023717.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

INDICA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 144, rue Adolf Fischer.
R. C. Luxembourg B 72.596.

Décision prise par le conseil d'administration en date du 30 mai 2003

Le siège social est transféré au 144, rue Adolf Fischer, L-1521 Luxembourg, et ceci à partir du 1^{er} juin 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04511. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023718.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

OBELIX INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 60.058.

Décision prise par le conseil d'administration en date du 30 avril 2003

Le siège social est transféré au 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, et ceci à partir du 1^{er} mai 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04494. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023720.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 70.993.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

- * Monsieur Heinz Hämmerli
- * Monsieur Mario Cueni
- * Monsieur Manuel Hauser
- * Monsieur Andreas Jacobs
- * Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS HEISEI FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02566. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023758.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

GOLONDRINA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 85.202.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour GOLONDRINA HOLDING S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023721.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

FYNAR S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 36.481.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour FYNAR S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03808. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023722.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

MIRAFLORES PROPERTIES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R. C. Luxembourg B 66.500.

—
Décision prise par le conseil d'administration en date du 30 avril 2003

Le siège social est transféré au 196, rue de Beggen, L-1220 Luxembourg, et ceci à partir du 1^{er} mai 2003.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04501. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023723.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

ANZI-A S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2443 Senningerberg, 75, rue des Romains.
R. C. Luxembourg B 76.316.

Constituée par-devant Me Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 29 mai 2000, acte publié au Mémorial C no 744 du 10 octobre 2000.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE02827, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANZI-A S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(023789.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

AIR AMBIANCE FILTERS EUROPE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 77.434.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour AIR AMBIANCE FILTERS EUROPE HOLDING S.A.

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03809. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023724.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

RENDAC - CES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7396 Lorentzweiler-Hunsdorf.
R. C. Luxembourg B 20.576.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03622, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 20 mai 2003.

Signature.

(023756.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

EUROPEAN CREDIT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 72.192.

Le bilan au 30 novembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05064, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Londres, le 24 mars 2003.

Signature.

(023751.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS LIFE VISION FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 55.025.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* Monsieur Heinz Hämmerli

* Monsieur Mario Cueni

* Monsieur Manuel Hauser

* Monsieur Andreas Jacobs

* Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS LIFE VISION FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02569. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023759.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

COMPAGNIE DE PYTHAGORE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 60.215.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour COMPAGNIE DE PYTHAGORE S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03810. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023725.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

DIVERSIFIED EUROPEAN CREDIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 76.696.

Le bilan au 31 juillet 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 mars 2003, réf. LSO-AC05072, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Londres, le 24 mars 2003.

Signature.

(023754.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

COMMERCIALE ABWEILER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 53.947.

Assemblée générale du 20 mai 2003

Etaient présents:

- la société SCIENTIFIC EQUIPMENT TRADE & MARKETING S.A., avec siège social 54bis route des Acacias, 1227, Carouge, Suisse, créée le 15 août 1974 et enregistrée sous le n° 4292, volume 315, représentée par un administrateur,
 - Mme Maryvone Vanez, 61, rue de la Gare, L-1611 Luxembourg, née le 8 novembre 1947,
- seuls actionnaires de la société COMMERCIALE ABWEILER S.A. constituée le 7 février 1996, Registre du Commerce n° B 53.947

Première résolution

acceptent la démission des administrateurs suivants:

- ALLIANCE SECURITIES LIMITED,
- STARLINK LIMITED,
- René Arama

Deuxième résolution

décident de nommer comme nouveaux administrateurs:

- société SCIENTIFIC EQUIPMENT TRADE & MARKETING S.A., avec siège social 54bis route des Acacias, 1227, Carouge, Suisse,
- Mme Maryvone Vanez, 61, rue de la Gare, L-1611 Luxembourg, née le 8 novembre 1947,
- Mme Yannick Guedj, 6, avenue Robinia, secteur 23, Hay Ryad, Rabat, Maroc, née le 28 septembre 1943,

Troisième résolution

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité de nommer Mme Maryvone Vanez Administrateur Délégué avec pouvoir de signature individuelle.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04447. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023762.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS SHORT TERM INVEST MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.305.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

- * Monsieur Heinz Hämmerli
- * Monsieur Mario Cueni
- * Monsieur Manuel Hauser
- * Monsieur Andreas Jacobs
- * Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:
* PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS SHORT TERM INVEST MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02573. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023761.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

EASTERN AND FINANCIAL TRUST COMPANY, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 29.958.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour EASTERN AND FINANCIAL TRUST COMPANY

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03811. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023727.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 36.495.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

- * Monsieur Heinz Hämmerli
- * Monsieur Mario Cueni
- * Monsieur Manuel Hauser
- * Monsieur Andreas Jacobs
- * Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:
* ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02578. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023764.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS MEDIUM TERM BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 66.302.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

- * Monsieur Heinz Hämmerli
- * Monsieur Mario Cueni
- * Monsieur Manuel Hauser
- * Monsieur Andreas Jacobs
- * Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:
* ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS MEDIUM TERM BOND FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02580. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023765.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

FIGA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 23.569.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour FIGA

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03812. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023731.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS STRATEGY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 36.898.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

- * Monsieur Heinz Hämmerli
- * Monsieur Mario Cueni
- * Monsieur Manuel Hauser
- * Monsieur Andreas Jacobs
- * Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:
* ERNST & YOUNG S.A., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS STRATEGY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02582. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023768.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS DYNAMIC FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 44.182.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

- * Monsieur Heinz Hämmerli
- * Monsieur Mario Cueni
- * Monsieur Manuel Hauser
- * Monsieur Andreas Jacobs
- * Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:
* PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS DYNAMIC FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02583. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023771.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PELFORD HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 78.561.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mai 2003

- Monsieur Franck Provost, directeur, demeurant à Luxembourg, et Maître Thomas Felgen, avocat-avoué, demeurant à Luxembourg, ont été nommés aux fonctions d'administrateurs de la société en remplacement de Madame Carine Bittler et de Monsieur Yves Schmit.

- La SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange, a été nommée commissaire aux comptes en remplacement de la COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A.

- Le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03057. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(023814.3/263/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 33.333.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT

J. Claeys

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03813. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023735.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

JOFAD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 56.714.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour JOFAD HOLDING S.A.
MONTEREY SERVICES S.A.
Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03815. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023740.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

INVESTMENT GRADE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 84.462.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 7 mars 2003.

Signature.

(023752.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

GLOBAL CASE INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.128.

La soussignée HOOGEWERF & CIE, avec siège social à Luxembourg, a dénoncé avec effet immédiat, le siège de la société GLOBAL CASE INVESTMENT HOLDING S.A., (Société Anonyme), qui était au 19, rue Aldringen, BP 878, L-2018 Luxembourg pour la raison suivante:

- La société n'a pas approuvé, enregistré ses comptes annuels 2001,
- La société n'a pas payé ses frais de domiciliation
- Plus de contact avec le bénéficiaire économique

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

Pour extrait conforme
Pour HOOGEWERF & CIE
Signature
Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE04036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023655.2//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

NEWMEDIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 69.634.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AE03029, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

NEWMEDIA INVESTMENT S.A.
Société Anonyme
Signature

(023669.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

CLAYMORE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 22.846.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale extraordinaire tenue au siège de la société le 26 février 2003, que:

- La démission de la société KPMG, avec siège social 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que commissaire aux comptes et réviseur a été acceptée.

- Monsieur Richard Turner, demeurant 28, rue du Couvent, L-1336 Howald, Luxembourg, né le 10 décembre 1939 à Bloemfontein, Afrique du Sud, est nommé Commissaire aux comptes et réviseur de la société en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire. Celui-ci terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour HOOGEWERF & CIE

Signature

Agent domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AD05550. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023657.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

ATHENA II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.419.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

Signature.

(023835.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

ATHENA II SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 47.419.

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 septembre 2002 tenue au siège social de la société à 11.30 heures

L'assemblée est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de M. Jacques Delen, qui désigne comme secrétaire M. Thierry Maertens de Noordhout et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Pierre Dochen.

Le Président constate que la présente assemblée générale a été convoquée par convocation.

Il constate ensuite que l'assemblée est régulièrement constituée, ainsi qu'il en résulte d'une liste de présence, un actionnaire propriétaire de 270 actions est valablement représenté. Il déclare avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour et peut dès lors délibérer de l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du réviseur d'entreprises.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au réviseur d'entreprises.
4. Nomination der la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme réviseur d'entreprises.
5. Election des administrateurs.
6. Divers.

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion et du rapport du réviseur d'entreprises, l'assemblée examine les comptes annuels au 30 juin 2002 et après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Approbation du rapport de gestion et approbation du rapport du réviseur d'entreprises.
2. Les comptes annuels sont approuvés. L'assemblée décide de reporter les soldes suivants:

ATHENA ASIA PACIFIC	- 24.362.769,39
ATHENA INTERNATIONAL INVESTMENT	9.706,47
ATHENA GLOBAL STRATEGY	- 238.535,02
ATHENA DIVERSIFIED MANAGEMENT	- 4.849.411,92
Perte consolidée	- 29.441.009,86

3. Décharge est accordée aux membres du conseil d'administration et au réviseur d'entreprises.

4. L'assemblée nomme aux fonctions d'administrateur:

Monsieur Jacques Delen

Monsieur P. de Winter

Monsieur T. Maertens de Noordhout.

L'assemblée décide de nommer la société DELOITTE & TOUCHE S.A. comme réviseur d'entreprises de la Société pour l'exercice clôturé au 30 juin 2003.

Les mandats des administrateurs et du réviseur prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2003.

5. L'Assemblée prend connaissance des points soumis à l'attention du Conseil d'Administration par les auditeurs dans leur lettre de contrôle interne.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11.30 heures.

Signatures

Le Président / Le scrutateur / Le secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03852. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023832.3/000/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

GEVALMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 15.963.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour GEVALMO S.A.

G. Fasbender

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023736.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

IMACORP BUSINESS CENTRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.

R. C. Luxembourg B 46.706.

—
Le bilan au 31 janvier 2003, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMACORP S.A.

Signature

(023788.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

MARFI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 69.700.

Résolutions

- La FIDUCIAIRE MANACO S.A., 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, est nommée aux fonctions de gérant pour une durée indéterminée, en remplacement de UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

- Le siège social de la société est transféré du 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Luxembourg, le 13 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

MARFI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / V. Arno'

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03085. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023881.3/545/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

COMPAGNIE DU RUBICON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 60.214.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.
Pour COMPAGNIE DU RUBICON S.A.
MONTEREY SERVICES S.A.
Administrateur
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03816. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023748.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.058.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.
Pour DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL S.A.
G. Birchen
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03817. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023749.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

CLAIRE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 15, rue Jean-Pierre Brasseur.
R. C. Luxembourg B 31.316.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03533, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMACORP S.A.
Signature

(023786.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

EUROMEDIA LUXEMBOURG TWO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 74.800.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AE03026, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.
EUROMEDIA LUXEMBOURG TWO S.A.
Société Anonyme
Signature

(023671.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TYCO ELECTRONICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 17.926.

—
Le bilan au 30 septembre 2000, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023676.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TYCO ELECTRONICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 17.926.

—
Le bilan au 30 septembre 2001, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023673.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TYCO ELECTRONICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 17.926.

—
Le bilan au 30 septembre 2002, enregistré à Luxembourg, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(023675.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TYCO ELECTRONICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 17.926.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Luxembourg le 30 avril 2003
(«l'Assemblée»)*

L'Assemblée a approuvé les bilans, les comptes de pertes et profits arrêtés au 30 septembre 2000, au 30 septembre 2001 et au 30 septembre 2002, ainsi que les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes de la Société.

L'Assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice clôturé le 30 septembre 2000 s'élevant à EUR 4.690.889,17 (LUF 189.230.000).

L'Assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice clôturé le 30 septembre 2001 s'élevant à EUR 6.220.069,96 (LUF 250.917.000).

L'Assemblée a décidé de reporter la perte de l'exercice clôturé le 30 septembre 2002 s'élevant à EUR 469.648.

L'Assemblée a donné pleine et entière décharge (quitus) à chacun des membres du conseil d'administration et au commissaire aux comptes pour l'exécution de leurs mandats pour les périodes couvrant les exercices clos au 30 septembre 2000, au 30 septembre 2001 et au 30 septembre 2002.

L'Assemblée a reconnu que la Société a subi des pertes d'un montant supérieur au capital souscrit de la Société. Par conséquent et conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée, l'Assemblée a confirmé la décision déjà prise le 29 avril 2002 de charger le conseil d'administration de la Société de convoquer une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société afin de décider la liquidation de la Société dans les meilleurs délais mais après cession des actifs principaux de la Société.

Pour publication et réquisition
TYCO ELECTRONICS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023678.2/000/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

**FOIL COATINGS LUXEMBOURG FCL G.I.E., Groupement d'Intérêt Economique,
(anc. ISOFOIL G.I.E.).**
Siège social: L-9501 Wiltz.
R. C. Diekirch C 2.

Le dix-neuf mars de l'année deux mille et trois.
Les parties suivantes.

Ont comparu:

1. CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à.r.l., société à responsabilité limitée, dont l'objet social est le suivant: «La société a pour objet la fabrication et/ou la commercialisation de produits métallurgiques et métalliques, en particulier de cuivre laminé, et de produits complémentaires ou de substitution. La société pourra s'intéresser par tous moyens et notamment par voie d'achat, location, apport, souscription, fusion, participation ou alliance, à toute autre société ou entreprise poursuivant un objet similaire, analogue ou complémentaire au sien. D'une façon générale, la société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.», dont le siège social se trouve Zone Industrielle C - Salzbaach, L-9501 Wiltz, inscrite au registre du commerce de Diekirch, section B, sous le numéro 4.880,

ici représentée par M. André Laux, Directeur, domicilié à 7, rue Ry Boissaux à L-3430 Dudelange, et par Mme Fabienne Bozet, Directeur Financier, domiciliée 6 Villeroux, 5, B-6640 Vaux-sur-Sûre.

2. ISOLA Aktiengesellschaft, dont l'objet social est le suivant: «Gegenstand des Unternehmens ist die Herstellung von und der Handel mit Kunststoffen, Kunststoffzeugnissen und Elektro-Isoliermaterial sowie die Fertigung und der Vertrieb der erforderlichen Werkzeuge, Formen und sonstigen Vorrichtungen. Die Gesellschaft ist befugt, sich an anderen Unternehmungen zu beteiligen oder solche zu erwerben sowie Betriebsführungs-, Organschafts- und Ergebnisabführungsverträge abzuschliessen. Die Gesellschaft kann auch Interessengemeinschaften eingehen und zu diesem Zweck ihre Anlagen und Betriebe veräußern, zur Nutzniessung stellen oder verpachten.», dont le siège social se trouve à D-52348, Düren, inscrite au registre du commerce de Düren, sous le numéro B27

ici représentée par M. Kowalski, domicilié à Ueberstraße 5, à D-52351 Düren et par M. Freytag domicilié à Floeg 4, à B-4730 Hauset.

Lesdits pouvoirs, signés ne varientur par les personnes présentes, resteront annexés au présent contrat en vue de l'enregistrement.

ISOLA AG et CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à r.l., préqualifiées, étant tous les Membres du Groupement et se considérant comme étant convoquées en bonne et due forme, ont procédé à une Assemblée Générale Extraordinaire.

Ayant tout d'abord vérifié que celle-ci était valablement constituée, lesdites personnes ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Le contrat de groupement (appelé «les statuts») du GIE ISOFOIL constitué entre eux, est modifié de la façon suivante:

Titre I^{er} - Dénomination, Objet, Siège social, Durée, Membres

Art. 1^{er}. En date du 26 novembre 1999, un Groupement d'Intérêt Economique a été constitué par les parties précitées sous la dénomination de ISOFOIL G.I.E. (ci-après désigné sous le nom de «Groupement»), selon la loi du 25 mars 1991 sur les groupements d'intérêt économique et ses éventuels amendements ultérieurs. Le Groupement est gouverné par les présents statuts et par les lois en vigueur au Luxembourg, et en particulier celle du 25 mars 1991.

La dénomination est modifiée et sera dès à présent FOIL COATINGS LUXEMBOURG - FCL G.I.E.

Art. 2. Le Groupement a pour objet de développer, produire et commercialiser de la feuille de cuivre encollée de résine pour l'industrie des circuits imprimés et d'autres applications. Le Groupement peut déposer, détenir et exploiter des brevets. Il peut, à la décision unanime de ses membres, conclure des contrats de location ou de sous-location. Il peut faciliter et développer les activités économiques de ses membres et améliorer/accroître les résultats de ces activités. Ceci est atteint grâce à l'utilisation des produits et au savoir-faire de chacun de ses membres au service du développement et de la production de feuille de cuivre encollée de résine. L'objectif du GIE n'est pas de réaliser des profits pour son propre compte. Le Groupement peut mener toute autre activité autorisée par la loi du 25 mars 1991.

Art. 3. Le siège social du Groupement est établi à Wiltz (Grand-Duché du Luxembourg).

Art. 4. La durée du Groupement est illimitée. Toute dissolution anticipée du Groupement doit faire l'objet de la décision unanime de ses membres.

Art. 5. Les membres du Groupement sont:

1. CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à r.l., ci-dessus nommée.
2. ISOLA Aktiengesellschaft, ci-dessus nommée.

Les membres du Groupement peuvent décider l'admission de nouveaux membres par un vote à l'unanimité. Le vote à l'unanimité est également exigé pour le retrait d'un membre.

Titre II - Capital, Financement

Art. 6. Toute contribution des membres fondateurs se fera pour chaque membre fondateur à concurrence de cinquante pour cent (50%). Si le nombre de Membres augmente, les contributions seront partagées de façon paritaire entre les membres, sauf si par accord unanime, les Membres en décident de façon différente.

Titre III - Direction

Art. 7. Le Groupement est dirigé par un gérant, dénommé Directeur Général, ou, s'il y en a plusieurs, des Directeurs formant un Comité de Direction, étant nommés par les membres du Groupement qui peuvent les congédier à tout moment.

Les Directeurs sont nommés pour une durée de deux (2) ans et leur mandat est renouvelable.

Tout Directeur nommé en remplacement d'un autre Directeur devra remplir le mandat du Directeur remplacé.

Le Directeur-Général ou le Comité de Direction agit en tant qu'organe du Groupement.

Art. 8. S'il y a un Comité de Direction, toute action ou résolution du Comité de Direction sera adoptée soit par le biais d'une circulaire écrite signée par chacun des Directeurs soit par l'intermédiaire de résolutions adoptées à une majorité des voix exprimées par les Directeurs présents ou représentés lors d'une réunion du Comité de Direction. Dans le cas d'égalité des votes, les résolutions proposées sont à considérer comme étant rejetées. Si un quorum n'est pas atteint dans l'heure qui suit l'heure pour laquelle le Comité de Direction avait été convoqué, ladite réunion sera renvoyée à huitaine (7 jours). En respect du présent article, une notification d'ajournement de séance sera envoyée à chacun des Directeurs. Un Directeur Général peut être élu par le Comité de Direction pour la marche quotidienne des affaires.

Art. 9. Le Comité de Direction, s'il y en a, se réunit aussi souvent que l'exige l'intérêt du Groupement, mais au minimum une fois tous les trois (3) mois, sur convocation du Directeur Général, s'il y en a un. Toute réunion du Comité de Direction fera l'objet d'une convocation par écrit à tous les Directeurs au moins sept (7) jours à l'avance et cette convocation sera envoyée par courrier express ou par fax et comportera l'ordre du jour de la réunion, étant entendu que, s'il y a un accord de la part des Directeurs pouvant former un quorum sur le raccourcissement du délai de notification, alors ladite réunion sera considérée comme étant valablement convoquée. Tout membre du Groupement ou tout Directeur a le droit, à condition de respecter le délai de notification indiqué, de convoquer le Comité de Direction. Les Directeurs peuvent participer à une réunion via une conférence téléphonique ou des moyens de communication similaires, par lesquels chaque participant peut être entendu des autres; une telle participation constitue une présence en personne. Les réunions seront préparées et organisées par le Directeur Général s'il y en a un.

Les réunions se tiendront aux endroits indiqués dans les convocations.

Pour les affaires quotidiennes, les Directeurs se consulteront entre eux aussi souvent qu'ils l'estiment nécessaire. Les décisions importantes discutées oralement seront approuvées par écrit.

Art. 10. Tout Directeur peut, même par correspondance (lettre ou fax), donner procuration à un autre Directeur nommé par le même Membre, afin de le représenter à des réunions du Comité de Direction et afin de voter en son nom. Une telle délégation de pouvoirs n'est valable que pour une seule réunion du Comité de Direction.

Les délibérations du Comité de Direction sont actées sous forme de PVs, signés par le Directeur Général et, s'il y a plusieurs directeurs, également par un Directeur, nommé par un Membre différent, que celui nommé Directeur Général.

Les copies des PVs peuvent être certifiées conformes par le Directeur Général ou par deux Directeurs.

Art. 11. Le Directeur Général ou le Comité de Direction, s'il y en a, détient les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion du Groupement, ainsi que pour la réalisation des objets sociaux. Toute décision, qui n'est pas en vertu de la loi ou des présents statuts réservée à l'Assemblée Générale, relèvera de la compétence du Directeur Général ou du Comité de Direction s'il y en a.

Le Directeur Général est nommé pour une période de deux (2) ans. Il sera soumis au Comité de Direction s'il y en a, répondra devant lui de chaque aspect des affaires et:

- a) sera premier responsable de la marche et de la gestion quotidienne des affaires du Groupement;
- b) exercera son autorité sur les dirigeants, salariés et agents du Groupement;
- c) exercera d'autres pouvoirs et devoirs pouvant lui être alloués de temps en temps par le Comité de Direction;
- d) sera responsable, après le démarrage de la production, de la préparation d'un rapport de gestion à l'attention du Comité de Direction, s'il y en a, sur toutes les activités du Groupement, y compris mais non limité au bilan des pertes et profits, le détail des ventes par client, l'analyse de l'état des fonds de roulement et du cash-flow, les prestations prévues, des rapports techniques et sur les investissements sur une base mensuelle dans la forme exigée par le Comité de Direction;
- e) sera responsable de la préparation d'un plan d'activités triennal (3) mettant un accent particulier sur les quantités et les prix de ventes, les objectifs financiers, le plan d'investissements, le plan de production et comprenant un budget annuel détaillé à présenter aux Membres, après accord du Comité de Direction s'il y en a, avant la fin du mois de septembre de chaque année et devant être approuvé par les Membres au mois d'octobre de chaque année;
- f) devra soumettre à l'approbation du Comité de Direction, s'il y en a, dès que prévisible, tout amendement significatif du budget (y compris le plan d'investissements) concernant tout investissement non prévu par le budget, avant de passer commande;
- g) sera responsable de l'introduction, de la sauvegarde et du suivi des brevets, copyright, marque commerciale ou de service ou toute autre système de protection de la propriété (intellectuelle);
- h) pourra déléguer, sous sa responsabilité, des tâches déterminées.

Le Directeur Général relèvera directement du Comité de Direction, s'il y en a, appliquera toutes les décisions du Comité et organisera et dirigera les travaux de production, technologies, de contrôle de la qualité, l'engineering, de promotion et de ventes, de contrôle financier, affaires d'ordre général et tâches de gestion du Groupement. Les décisions importantes seront approuvées ou rejetées par écrit, après consultation orale, par les Directeurs présents ou représentés.

Tout contrat ou autre document (d'une valeur supérieure à 25.000,- EUR) pour lequel le Groupement est signataire, ne sera valide que s'il a été signé à la fois par le Directeur Général et, s'il y a un comité de Direction, par un autre Directeur qui émane de l'autre Membre ou un cadre désigné par le Comité de Direction.

Art. 12. Le Directeur Général ou Le Comité de Direction s'il y en a un, pourra déléguer des tâches déterminées à des dirigeants individuels, des directeurs ou des mandataires.

Titre IV - Assemblées Générales

Art. 13. L'Assemblée Générale des Membres se compose des tous les Membres du Groupement.

Toute Assemblée Générale pourra voter si tous les membres sont présents ou représentés. Chaque Membre ne dispose lors d'une telle assemblée que d'une voix. Toute résolution est adoptée par le vote unanime des Membres. Si le quorum mentionné n'a pas été atteint dans un délai d'une heure après l'heure pour laquelle l'assemblée avait été convoquée, la séance sera reportée de quinze (15) jours. Une notification d'ajournement sera envoyée par écrit à chaque membre, conformément à l'article 15. L'Assemblée Générale reportée décidera à la majorité des Membres présents ou représentés. Les Membres peuvent participer à une Assemblée Générale via une conférence téléphonique ou des moyens de communication similaires, par lesquels chaque participant peut être entendu par les autres et une telle participation est considérée comme présence en personne ou par délégation ou représentation.

Les résolutions des Membres peuvent être adoptées par circulaire écrite et signée par ou au nom de chaque Membre.

Art. 14. Le Comité de Direction ou un Directeur a le droit de convoquer une Assemblée Générale des Membres aussi souvent que l'exige l'intérêt du Groupement.

Des Assemblées Générales des Membres peuvent également être convoquées à la demande d'un Membre.

Au moins une Assemblée Générale par an doit être tenue à une date comprise dans les six (6) mois après la fin de l'exercice financier du Groupement.

La date, l'heure et le lieu des Assemblées Générales seront ceux indiqués dans la convocation.

Art. 15. Toute convocation à une Assemblée Générale doit comporter l'ordre du jour de la séance. Les convocations pour l'assemblée générale annuelle sont envoyées par lettre recommandée à chaque Membre quinze (15) jours avant la date fixée pour l'assemblée. Les convocations pour les autres assemblées générales sont envoyées par lettre recommandée à chaque Membre quinze (15) jours avant la date fixée pour l'assemblée.

Art. 16. L'ordre du jour de chaque Assemblée Générale est établi par le Directeur Général ou le Comité de Direction s'il y en a, ou par le Membre convoquant l'Assemblée.

Art. 17. Une liste de présence est établie lors de chaque Assemblée et comporte le nom et la dénomination de chaque Membre présent ou représenté. La liste de présence est signée par les Membres présents et mandataires des Membres représentés, et certifiée conforme par le Président de l'Assemblée.

Art. 18. L'Assemblée Générale est présidée par le Directeur Général ou, en son absence, par un Directeur nommé à cet effet par les autres Membres.

Le président de l'Assemblée nomme un secrétaire pour l'Assemblée.

Art. 19. Les délibérations de l'Assemblée Générale sont reprises dans un PV signé par le Président de l'Assemblée, par les Membres présents et par les mandataires des Membres représentés.

Les copies et extraits du PV sont certifiés conformes par le Président de l'Assemblée.

Art. 20. Les rapports préparés par le Directeur Général ou par le Comité de Direction sont présentés devant l'Assemblée Générale annuelle qui approuve, amende ou rejette les comptes annuels. Après approbation des comptes annuels, l'Assemblée décide par vote spécial sur la décharge des Directeurs, nomme les membres du Comité de Direction et de façon générale décide de tout point d'intérêt pour le Groupement et décide sur toute question qui lui est soumise.

Art. 21. Les points suivants exigeront le vote affirmatif de tous les membres, exprimé en personne ou par procuration:

- a) toute vente, mise en location, transfert ou autre disposition de l'entreprise ou des entreprises du Groupement ou de toute partie substantielle de celles-ci;
- b) toute demande ou décision concernant la liquidation volontaire ou la mise en règlement judiciaire du Groupement ou de ses filiales ou tout concordat ou accord avec ses créanciers;
- c) toute augmentation ou réduction de l'engagement financier des Membres envers le Groupement;
- d) la consolidation ou fusion avec, ou l'acquisition de tout intérêt dans, toute autre société, association, partenariat ou personne morale par le Groupement ou ses filiales;
- e) tout emprunt, qu'il s'agisse d'emprunt auprès des Membres ou de source externe de financement (autre que les avances bancaires n'excédant pas cent mille euros (100.000,- EUR) ou l'équivalent à tout moment de cette somme), accordé au Groupement ou ses filiales;
- f) tout prêt ou avance accordé par le Groupement ou ses filiales à des tiers indépendants ou tout prêt ou contrat avec les Membres ou leurs filiales ou des sociétés affiliées;
- g) tout changement important concernant la nature des activités du Groupement ou de ses filiales ou tout engagement dans de nouveaux domaines d'activités;
- h) toute décision entraînant un amendement des statuts ou de la structure du capital du Groupement ou de ses filiales ou bien modifiant les droits liés aux actions ou bien encore consolidant, divisant ou transformant une partie du capital social;
- i) toute acquisition ou cession de droits par le Groupement ou ses filiales dans les biens immobiliers;

j) l'établissement de toute hypothèque, servitude, privilège ou charge sur un bien, quel qu'il soit, du Groupement ou de ses filiales;

k) l'engagement dans tout contrat, en dehors du cours normal des affaires, d'une valeur supérieure à cent mille euros (100.000,- EUR) dans un même exercice financier;

l) le versement de jetons ou d'autres rémunérations aux Directeurs du Groupement;

m) toute émission de garantie sous quelle forme que ce soit ou billet à ordre par le Groupement ou toute garantie ou d'autres engagements concernant les responsabilités d'une personne;

n) toute création de filiale du Groupement;

o) tout achat de parts par le Groupement;

p) l'arrêt d'une activité économique du Groupement ou de ses filiales.

Art. 22. L'exercice financier commencera le premier janvier et prend fin le 31 décembre de chaque année.

Le Directeur Général ou le Comité de Direction s'il y en a, préparera, à la fin de chaque exercice financier, en conformité avec les lois en vigueur, un inventaire du Groupement ainsi qu'un bilan des dettes et engagements et les comptes annuels comportant un résumé de l'inventaire.

Le profit annuel net disponible sera partagé de façon égale entre les Membres.

Chacun des membres doit contribuer d'une manière égale à la couverture des pertes du Groupement.

Art. 23. Si, en fin de liquidation, il existe un bonus de liquidation, celui-ci sera partagé de façon égale entre les Membres.

Ces statuts sont adoptés à l'unanimité par les Membres.

ISOLA AG / CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à r.l.

Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. DSO-AD01479. – Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901061.4/571/210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 mai 2003.

**FOIL COATINGS LUXEMBOURG FCL G.I.E., Groupement d'Intérêt Economique,
(anc. ISOFOIL G.I.E.).**

Siège social: L-9501 Wiltz.

R. C. Diekirch C 2.

Présents:

ISOLA AG; dont le siège social se trouve à D-52348, Düren, inscrite au registre du commerce de Düren, sous le numéro B27

ici représentée par M. Kowalski, domicilié à Ubierstraße 5, à D-52351 Düren

et par M. Freytag domicilié à Floeg 4, à B-4730 Hauset

CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à r.l., dont le siège social se trouve Zone Industrielle C - Salzbaach, L-9501 Wiltz, inscrite au registre du commerce de Diekirch, section B, sous le numéro 4.880,

ici représentée par M. André Laux, Directeur, domicilié à 7, rue Ry Boissaux à L-3430 Dudelange, et par Mme Fabienne Bozet, Directeur, domiciliée à Villeroux, 5, B-6640 Vaux-sur-Sûre.

ISOLA AG et CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à r.l., étant tous les Membres du Groupement et se considérant comme étant convoquées en bonne et due forme, en connaissant l'ordre du jour, se sont réunies en Assemblée Générale Extraordinaire.

Ayant tout d'abord vérifié que celle-ci était valablement constituée, lesdites personnes ont adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des Directeurs est fixé à un qui sera le Directeur Général.

2. Est nommé Directeur Général:

M. Claude Asselborn, domicilié à 38, Rue du Moulin à Vent, L-9541 Wiltz.

3. Démissionnent en tant que Directeurs, les personnes suivantes:

- M. Wolfgang Alberth, VP Technology & Quality d'ISOLA AG, domicilié à 21, Wilhelm Schuell StraBe, D-52353 Düren, Allemagne

- M. Rinaldo Finamore, VP Europe d'ISOLA AG, domicilié à 226, rue du Tige à B-4450 Juprelle, Belgique

- Mme Fabienne Bozet, Directeur Financier CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à r.l., domiciliée à Villeroux 5, B-6640 Vaux-sur-Sûre,

- Mme Laurette Maquet, Directeur R&D CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à r.l., domiciliée à rue de Warcken 164, à L-9088 Ettelbrück.

4. La S.à r.l. CIRCUIT FOIL ENGINEERING demande à être admise comme membre du GIE.

CIRCUIT FOIL ENGINEERING est une S.à r.l., avec siège à 25A, rue du Village à L-9576 Wiltz, inscrite au R. C. de Diekirch sous le Numéro B 3.034 et dont l'objet social est de «fournir et de commercialiser des produits et des services, comprenant en particulier des services d'ingénierie, en rapport avec la fabrication de la feuille de cuivre, y compris les applications techniques voisines et la technologie et les produits annexes»,

ici représentée par M. André Laux, Directeur, domicilié à 7, rue Ry Boissaux, L-3430 Dudelange et Mme Fabienne Bozet, domiciliée à Villeroux 5, B-6640 Vaux-sur-Sûre.

Un pouvoir, signé ne varietur par les personnes présentes, restera annexé au présent contrat en vue de l'enregistrement.

Les membres existants acceptent à l'unanimité d'admettre CIRCUIT FOIL ENGINEERING comme membre du GIE, avec exonération du paiement des dettes antérieures à son admission; CIRCUIT FOIL ENGINEERING sera conformément à la Loi sur les GIE tenue des dettes du GIE à partir de la date de son admission;

CIRCUIT FOIL ENGINEERING, S.à r.l. ne fait pas d'apport au GIE.

5. ISOLA AG propose son retrait en tant que membre du GIE.

Les membres, y compris le membre nouvellement admis CIRCUIT FOIL ENGINEERING, S.à r.l. acceptent à l'unanimité le retrait d'ISOLA.

Après la lecture du présent document aux personnes comparantes, celles-ci ont signé le présent contrat.

CIRCUIT FOIL LUXEMBOURG TRADING, S.à r.l. / ISOLA AG / CIRCUIT FOIL ENGINEERING, S.à r.l.

Signatures / Signatures / Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2003, réf. DSO-AD01478. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(901062.4/571/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 14 mai 2003.

DRICLEM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 54.727.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour DRICLEM S.A.

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023753.3/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

PARADISA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 43.366.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour PARADISA S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03819. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023755.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 55.946.

Il résulte du conseil d'administration de la société en date du 7 mai 2003 que:

- les administrateurs ont décidé de nommer Monsieur Hugo Neuman, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam (Pays-Bas), ayant son adresse professionnelle à 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateur-délégué et de lui déléguer la gestion journalière de la société. L'administrateur-délégué pourra engager la société sous sa seule signature en toutes circonstances.

- Que les administrateurs Madame Maggy Kohl-Birget et Monsieur Armin Kirchner, auront le pouvoir de signer seul la correspondance courante de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2003.

Pour avis conforme

M. Kohl

Un Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023661.3/805/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS MONEY MARKET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.303.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* Monsieur Heinz Hämmerli

* Monsieur Mario Cueni

* Monsieur Manuel Hauser

* Monsieur Andreas Jacobs

* Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS MONEY MARKET FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02585. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023775.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

BARFAX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 21.931.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour BARFAX HOLDING S.A.

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03822. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023861.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS ISLAMIC FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 66.301.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* Monsieur Heinz Hämmerli

* Monsieur Mario Cueni

* Monsieur Manuel Hauser

* Monsieur Andreas Jacobs

* Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

* PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS ISLAMIC FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02590. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023784.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

SHINJUKU INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 57.129.

—
Lors de la réunion du Conseil d'Administration du 1^{er} avril 2003, la société UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social à 27, avenue Monterey, L-2163, Luxembourg, a été nommée par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Madame Isabelle Wieme, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} avril 2003.

Pour SHINJUKU INVEST S.A.

M. Juncker

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03823. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023864.3/029/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

SANDERLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.

R. C. Luxembourg B 61.718.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 12 mai 2003*

Monsieur Angelo De Bernardi, Monsieur Giancarlo Innocenzi et Monsieur Jean-Marc Heitz sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Luca Aniasi est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

SANDERLUX S.A.

A. De Bernardi / J.-M. Heitz

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03112. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023872.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

CALZEDONIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 80.171.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 8 avril 2003*

Monsieur Federico Innocenti, Monsieur Angelo De Bernardi et Monsieur Sandro Veronesi sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Marco Carletto est renommé commissaire aux comptes pour la même durée. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

CALZEDONIA LUXEMBOURG S.A.

F. Innocenti / A. De Bernardi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03109. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023874.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

MARWAIS INTERNATIONAL LLC

Registered office: USA-Wilmington, Delaware 19801, New Castle County, One Rodney Square, Tenth and King Streets.
R. C. Luxembourg B 47.485.

*Certified extract from the Minutes of the Board of Directors Meeting of MARWAIS INTERNATIONAL L.L.C.
a Delaware Limited Liability Company, held at its Registered Offices on January 27, 2003*

«Closure of Luxembourg Branch

It was unanimously resolved that the Branch in Luxembourg be closed at the earliest possible date, but not later than April 30, 2003. The assets and liabilities of the Luxembourg Branch of the Company are transferred to MARWAIS INTERNATIONAL L.L.C. Delaware.»

Certified to be a true extract from the Minutes of the Meeting.

Signature

Director

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE03995. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023668.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

WORLDPRO INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.
R. C. Luxembourg B 92.923.

STATUTS

L'an deux mille trois, le vingt-cinq mars.

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Ont comparu:

1.- Monsieur Panteleimon Foundoulakis, administrateur de société, demeurant à GR-11471 Athènes, Panagi Benaki 8-10,

ici représenté par Monsieur Patrick Meunier, directeur de société, demeurant à Pontpierre, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 19 février 2003,

2.- Monsieur Jean-Loup Barkats, économiste, demeurant à MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel, ici représenté par Monsieur Patrick Meunier, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 19 février 2003,

3.- Monsieur Jacques Lefranc, banquier d'affaires, demeurant à B-1000 Bruxelles, 99, rue Antoine Dansaert, ici représenté par Monsieur Patrick Meunier, prénommé,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 19 février 2003.

Les procurations prémentionnées, paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

Lesdits comparants, représentés comme indiqué ci-avant, ont arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Art. 1^{er}.

Il est formé une société anonyme sous la dénomination de WORLDPRO INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2.

La société a pour objet la prise d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Enfin, elle pourra réaliser toutes activités et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans pouvoir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Art. 3.

Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), divisé en mille (1.000) actions de trente et un euros (EUR 31,00) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation de capital, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4.

La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5.

Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière de la société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La société se trouve engagée, à l'égard des tiers, soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

Art. 6.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Pour la première fois l'assemblée générale consécutive à la constitution de la société peut procéder à la nomination d'un administrateur-délégué.

Art. 7.

La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 8.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 9.

L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de juin de chaque année à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 10.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 11.

L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 12.

La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille trois.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en l'an deux mille quatre.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les actions comme suit:

1.- Monsieur Panteleimon Foundoulakis, prénommé, quatre cent quatre-vingt-dix actions	490
2.- Monsieur Jean-Loup Barkats, prénommé, vingt actions	20
3.- Monsieur Jacques Lefranc, prénommé, quatre cent quatre-vingt-dix actions.	490
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été partiellement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (EUR 7.750,00) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué à la somme de mille sept cent cinquante euros (EUR 1.750,00).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se considérant comme dûment convoqués, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire et, après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Panteleimon Foundoulakis, administrateur de société, demeurant à GR-11471 Athènes, Panagi Benaki 8-10,
 - b) Monsieur Jean-Loup Barkats, économiste, demeurant à MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel,
 - c) Monsieur Jacques Lefranc, banquier d'affaires, demeurant à B-1000 Bruxelles, 99, rue Antoine Dansaert.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

I.S.M.-INTERNATIONAL SERVICE & MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à MC-98000 Monaco, 11, avenue Saint Michel.
- 4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an deux mille huit.
- 5.- Est nommé administrateur-délégué: Monsieur Jean-Loup Barkats, prénommé.
- 6.- Le siège social est établi à L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

Le notaire soussigné qui comprend et par l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en français suivis d'une traduction anglaise; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au représentant des comparants, connu du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé le présent acte avec le notaire.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and three, on the twenty-fifth day of March.
Before Us, Maître Emile Schlessler, notary public, residing in Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

There appeared:

- 1.- Mr Panteleimon Foundoulakis, company director, residing in GR-11471 Athens, Panagi Benaki 8-10, here represented by Mr Patrick Meunier, company director, residing in Pontpierre, by virtue of a proxy given on 19 February 2003,
 - 2.- Mr Jean-Loup Barkats, economist, residing in MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel, here represented by Mr Patrick Meunier, previously named, by virtue of a proxy given on 19 February 2003,
 - 3.- Mr Jacques Lefranc, banker, residing in B-1000 Brussels, 99, rue Antoine Dansaert, here represented by Mr Patrick Meunier, previously named, by virtue of a proxy given on 19 February 2003,
- Said proxies, initialled ne varietur, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Said appearing parties have established as follows the Articles of Incorporation of a company to be organized between themselves:

Art. 1.

There is hereby formed a corporation (société anonyme) under the name of WORLDPRO INTERNATIONAL LUX-EMBOURG S.A.

The registered office is established in Luxembourg.

If extraordinary events of a political, economic, or social character, likely to impair normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the corporation which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg corporation.

The corporation is established for an unlimited period.

Art. 2.

The object of the corporation is the taking of participating interests, in whatsoever form or other, in either Luxembourg or foreign companies, and the management, control and development of such participating interests.

The corporation may also acquire and manage all patents and other rights deriving from these patents or complementary thereto. The corporation may by way of contribution, subscription, option, sale or by any other way, acquire movables of all kinds and may realize them by way of sale, exchange, transfer or otherwise.

The corporation may grant loans to the affiliated companies and to any other corporations in which it takes some direct or indirect interest.

The corporation may moreover carry out any commercial, industrial or financial operations, in respect of either moveable or immoveable property, that it may deem of use in the accomplishment of its object.

Finally, the corporation may carry out any activity and any operation connected directly or indirectly to its articles, without benefitting from the fiscal system organized by the Law of 31 July 1929 on holding companies.

Art. 3.

The corporate capital is fixed at thirty-one thousand euros (EUR 31,000.00), divided into one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one euros (EUR 31.00) each.

The shares may be registered or bearer shares, at the option of the holder, except those shares for which Law prescribes the registered form.

The corporation's shares may be created, at the owner's option, in certificates representing single shares or two or more shares. Should the corporate share capital be increased, the rights attached to the new shares will be the same as those enjoyed by the old shares.

Art. 4.

The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, who need not be shareholders.

The directors shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to provisionally fill the vacancy, such decision to be ratified by the next general meeting.

Art. 5.

The board of directors has full power to perform such acts as shall be necessary or useful to the corporation's object. All matters not expressly reserved to the general meeting by Law or by the present Articles of Incorporation are within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate all or part of its powers regarding the day-to-day management and the representation of the corporation in connection therewith to one or more directors, managers or other officers; they need not be shareholders of the company.

The corporation is committed either by the joint signatures of two of its directors or by the individual signature of the delegate of the board.

Art. 6.

The board of directors may elect a chairman; in the absence of the chairman, an other director may preside over the meeting.

The board can validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex, telefax or e-mail, being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex, telefax or e-mail.

Resolutions shall require a majority vote. In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a previous authorization by the general meeting.

A delegate of the board may be named for the first time by the extraordinary general meeting.

Art. 7.

The corporation shall be supervised by one or more auditors, who need not be shareholders; they shall be appointed for a period not exceeding six years and they shall be reeligible; they may be removed at any time.

Art. 8.

The corporations's financial year shall begin on the first of January and shall end on the thirty-first of December.

Art. 9.

The annual general meeting shall be held in Luxembourg at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on the third Tuesday of the month of June at 10.00 a.m.

If said day is a public holiday, the meeting shall be held the next following working day.

Art. 10.

Convening notices of all general meetings shall be made in compliance with the legal provisions. If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda submitted to their consideration, the general meeting may take place without previous convening notices.

The board of directors may decide that the shareholders desiring to attend the general meeting must deposit their shares five clear days before the date fixed therefore. Every shareholder has the right to vote in person or by proxy, who need not be a shareholder.

Each share gives the right to one vote.

Art. 11.

The general meeting of shareholders has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

It shall determine the appropriation and distribution of net profits.

The board of directors is authorized to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by Law.

Art. 12.

The Law of 10 August 1915 on Commercial Companies, as amended, shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

1) The first fiscal year shall begin on the date of formation of the company and will end on the thirty-first of December two thousand and three.

2) The first annual general meeting will be held in the year two thousand and four.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation having thus been established, the above-named parties have subscribed the shares as follows:

1.- Mr Panteleimon Foundoulakis, previously named, four hundred and ninety shares.	490
2.- Mr Jean-Loup Barkats, previously named, twenty shares	20
3.- Mr Jacques Lefranc, previously named, four hundred and ninety shares	490
Total: one thousand shares	1,000

These shares have been partially paid up by payments in cash, so that the sum of seven thousand seven hundred and fifty euros (EUR 7,750.00) is forthwith at the free disposal of the corporation, as has been proved to the notary.

Statement

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the Law on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfillment.

Estimate of costs

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the corporation or which shall be charged to it in connection with its incorporation, at about one thousand seven hundred and fifty euros (EUR 1,750.00).

Extraordinary general meeting

Here and now, the above-named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have proceeded to hold an extraordinary general meeting and, having stated that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1) The number of directors is set at three and that of the auditors at one.

2) The following are appointed directors:

a) Mr Panteleimon Foundoulakis, company director, residing in GR-11471 Athens, Panagi Benaki 8-10,

b) Mr Jean-Loup Barkats, economist, residing in MC-98000 Monte-Carlo, 11, avenue Saint Michel,

c) Mr Jacques Lefranc, banker, residing in B-1000 Brussels, 99, rue Antoine Dansaert.

3) Has been appointed auditor:

I.S.M.-INTERNATIONAL SERVICE & MANAGEMENT S.A., having its registered offices in MC-98000 Monaco, 11, avenue Saint Michel.

4) The mandates of the directors and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year two thousand and eight.

5) Has been appointed delegate of the board: Mr Jean-Loup Barkats, previously named.

6) The registered office of the company is established in L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English translation; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French text will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of the document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, name, civil status and residence, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

Signé: P. Meunier, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2003, vol. 138S, fol. 64, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 avril 2003.

E. Schlessler.

(017949.3/227/296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 avril 2003.

CETREL RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 57.845.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le jeudi 6 mars 2003 à 11.00 heures

au 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg

- L'Assemblée confirme le mandat d'Administrateur de Monsieur Carlo Thill coopté par le Conseil d'Administration en date du 7 juin 2002 avec effet immédiat, en remplacement de Monsieur Frank Wagener, démissionnaire;

- L'Assemblée confirme le mandat d'Administrateur de Monsieur Jean-Marc Fandel coopté par le Conseil d'Administration en date du 27 novembre 2002, avec effet au 1^{er} janvier 2003, en remplacement de Monsieur Josef Simmet démissionnaire;

- L'Assemblée nomme DELOITTE & TOUCHE comme Réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en 2004 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour publication et Réquisition

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01713. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023670.3/253/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

EUROPORTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 70.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AE03040, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2003.

EUROPORTAL S.A.

Société Anonyme

Signature

(023672.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TRAVELINV S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 76.604.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires

tenue au siège social à Luxembourg, le 12 mai 2003

Monsieur Angelo de Bernardi, Madame Marie-Fiore Ries-Bonani et Madame Romaine Scheifer-Gillen sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Jean-Marc Heitz est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

TRAVELINV S.A.

A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03108. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023875.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

AGENEY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 36.682.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 13 mai 2003*

Monsieur Angelo de Bernardi, Madame Marie-Fiore Ries-Bonani et Madame Romaine Scheifer-Gillen sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Jean-Marc Heitz est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme
AGENEY S.A.
A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03101. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023876.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

BETTIO INT. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 72.296.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 14 mai 2003*

Monsieur Angelo De Bernardi, Madame Marie-Fiore Ries-Bonani et Monsieur Vincenzo Arno' sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Jean-Marc Heitz est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme
BETTIO INT. S.A.
A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03095. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023877.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

TREFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 140, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 55.060.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, réf. LSO-AE03036, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15 mai 2003.

TREFINANCE S.A.
Société Anonyme
Signatures

(023674.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

UBS EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.834.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 26 mars 2003

- Sont réélus au Conseil d'Administration pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

- * Monsieur Heinz Hämmerli
- * Monsieur Mario Cueni
- * Monsieur Manuel Hauser
- * Monsieur Andreas Jacobs
- * Monsieur Gilbert Schintgen.

- Est réélue commissaire aux comptes pour une période d'un an se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2004:

- * PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 avril 2003.

UBS EQUITY FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

G. Schintgen / I. Asseray

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2003, réf. LSO-AE02587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023791.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

KEFALOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 47.091.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 12 mai 2003*

Monsieur Angelo de Bernardi, Madame Marie-Fiore Ries-Bonani et Madame Romaine Scheifer-Gillen sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

Pour extrait sincère et conforme

KEFALOS S.A.

A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03094. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023878.3/545/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.

IKOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 38.766.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 25 avril 2003*

Décision est prise de ratifier la délibération du Conseil d'Administration du 18 avril 2002 de coopter Madame Boulay de la Meurthe comme nouvel administrateur avec pouvoir de signature A à la place de Monsieur Michel Bartfeld, démissionnaire, auquel est donnée décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat jusqu'au 18 avril 2002.

Monsieur Jean-Marc Heitz, Monsieur Jean-Claude Cochi et Madame Laure Boulay de la Meurthe sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Adrien Schaus est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

Pour extrait sincère et conforme

IKOS S.A.

J.-M. Heitz / J.-C. Cochi

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, réf. LSO-AE03083. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(023882.3/545/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mai 2003.
